

CONDITIONS ÉCONOMIQUES, TRAVAIL DES PARENTS ET GARDE DES ENFANTS AU QUÉBEC : LES FAMILLES DANS UN MONDE EN MOUVEMENT

Ghyslaine Neill
Institut de la statistique du Québec

Communication présentée à la conférence
Des services de garde pour tous. Un enjeu pour le XXI^e siècle
Conseil canadien de développement social

Winnipeg, 12 -14 novembre 2004

Introduction

Dans un article publié en 1999, Lapierre-Adamcyk et Charvet qualifient les transformations démographiques des pays occidentaux du XX^e siècle d'extraordinaires. Le recul sans précédent de la mortalité accompagné, pour la plupart d'entre eux, d'une chute importante de la fécondité, du vieillissement de la population et de mouvements migratoires en constante redéfinition s'inscrivent dans un contexte de grands changements sociaux qui ne sont évidemment pas sans se répercuter sur les structures familiales et productives.

Selon ces deux auteurs, la baisse des aspirations en matière de fécondité constitue le premier jalon des changements familiaux observés surtout depuis les années 1970. L'accès à la contraception, à la stérilisation et à l'avortement permettent désormais aux couples de décider, dans la plupart des cas, du nombre d'enfants qu'ils auront et du moment où ceux-ci naîtront (Lapierre-Adamcyk et Charvet, 1999:2). En permettant aux femmes et aux hommes de vivre leur sexualité en dehors du mariage, le contrôle de la fécondité va également permettre aux couples de choisir d'autres modèles de vie à deux, dont la cohabitation. Ces événements vont profondément marquer l'évolution du paysage familial, et ce, particulièrement au Québec.

Parallèlement à ces transformations, le marché du travail enregistre aussi de profonds changements se traduisant notamment par une présence accrue des femmes en emploi. Au Québec par exemple, le taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans est passé de 41,4 % en 1976 à 61,4 % en 2000 alors que celui des hommes est passé de 75,8 % à 73,3 % au cours de la même période (Asselin, 2001). Autre chiffre éloquent, 64 % des familles biparentales québécoises comptaient deux parents actifs en 1996, proportion légèrement inférieure à celle enregistrée pour l'ensemble canadien (67,7 %).

Depuis les années 1980, les changements survenus dans les structures familiales ou encore dans le mode de participation des familles à l'activité économique ont été documentés par de nombreux chercheurs. Nous aborderons donc ces changements de manière très schématique en insistant notamment sur la fragilité des familles, leurs conditions de vie et le travail des mères, et cela afin de mieux comprendre, dans un premier temps, quelques-uns des défis qui se posent aux familles d'aujourd'hui.

Dans un deuxième temps, nous examinerons comment se traduisent ces changements dans la vie d'une cohorte d'enfants nés au Québec à la fin des années 1990 en illustrant tout particulièrement la diversité des situations dans lesquelles vivent ceux-ci pendant la période préscolaire. L'utilisation que font les familles des services de garde à leur disposition sera également abordée; cela permet de voir comment le développement des services de garde éducatifs à contribution réduite à la fin des années 1990 vise non seulement à répondre aux besoins des parents qui travaillent mais aussi à donner un environnement propice à l'acquisition d'habiletés nécessaires à l'adaptation sociale et à la réussite scolaire des enfants, et tout particulièrement pour ceux vivant dans une famille économiquement défavorisée.

Nous terminerons cette présentation en tentant d'établir un parallèle entre la diversité des rôles maintenant conférés au réseau des services de garde éducatifs à contribution réduite au Québec et les besoins de plus en plus diversifiés des parents intégrés au marché du travail.

La famille dans un monde en mouvement

- Fragilité des familles et ruptures d'union

Les études sociodémographiques de la famille réalisées au cours des années 1990 ont largement fait état de l'impact de l'assouplissement des liens conjugaux sur l'évolution de la famille au Canada. Une façon schématique et rapide de rendre compte de ces transformations est d'examiner, par exemple, l'évolution de la proportion de familles monoparentales parmi les familles avec enfants. En l'espace de vingt ans, celle-ci est passée de 18 % à 27 % au Québec alors que pour l'ensemble du Canada, la proportion de familles monoparentales parmi les familles avec enfants est passée de 17 % à 25 % (tableau 1).

Tableau 1

Proportion de familles monoparentales parmi les familles avec enfants selon le lieu de résidence, 1981-2001

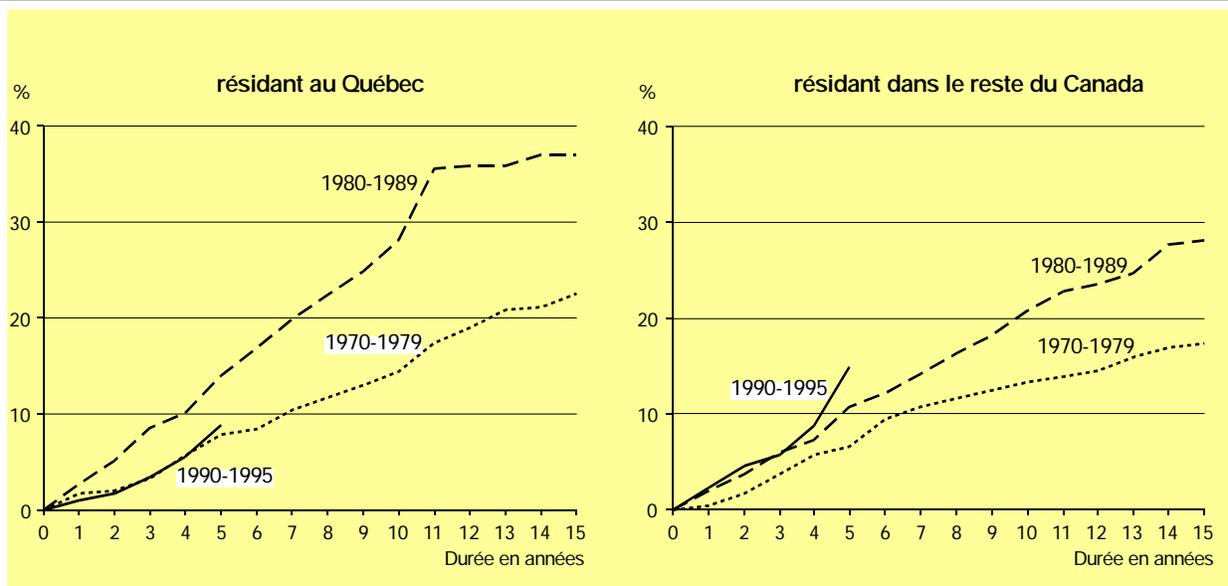
	Québec	Canada
	%	
1981	17,6	16,6
1986	20,8	18,8
1991	21,7	20,0
1996	24,1	22,3
2001	26,5	24,7

Sources : Québec, 1999. *Un portrait statistique des familles et des enfants*. Gouvernement du Québec (p. 80); Statistique Canada, Recensement 2001 (compilation effectuée par l'Institut de la statistique du Québec).

Une autre manière d'illustrer la fragilisation des familles est de regarder le devenir des couples à partir du moment où ceux-ci donnent naissance à leur premier enfant. À la figure 1, nous comparons les probabilités cumulées de rupture d'union des femmes vivant au Québec à celles des femmes vivant ailleurs au Canada, à partir du moment où elles ont donné naissance à leur premier enfant, selon la période de formation de la famille. On constate une importante progression des ruptures d'union entre les années 1970 et 1980 et celle-ci est légèrement plus forte chez les femmes résidant au Québec. Par exemple, quinze ans après avoir donné naissance à leur premier enfant, 37 % des Québécoises ayant formé leur union au cours des années 1980 avaient vécu une rupture d'union alors que c'était le cas de 22 % de celles ayant formé une union au cours des années 1970. Chez les femmes résidant ailleurs au Canada, les risques, quoique plus faibles, sont également en progression, ceux-ci passant de 17 % à 28 %.

Figure 1

Probabilités cumulées des mères en union, âgées de 25 à 64 ans, de vivre une rupture suite à la naissance du premier enfant



Source : C. LeBourdais, G. Neill et N. Marcil-Gratton (2000). « L'effet du type d'union sur la stabilité des familles dites intactes », *Recherches sociographiques*, XLI (1), p. 63.

- Transformations familiales et conditions de vie des familles

Ces transformations ne sont pas sans impact sur les conditions socioéconomiques dans lesquelles les familles s'organisent. Si les familles monoparentales sont loin d'être les seules à vivre des difficultés économiques, elles sont néanmoins proportionnellement plus nombreuses à vivre dans une situation précaire. En témoigne, par exemple, l'évolution de la proportion de familles canadiennes à faible revenu (avant impôt) selon le type. On peut voir, au tableau 2, qu'un peu plus d'une famille biparentale avec enfant sur 10 vit au-dessous du seuil de faible revenu alors que c'est le cas d'un peu plus d'une famille monoparentale sur deux. Le même phénomène est observé au Québec : en 1996, par exemple, 13 % des familles biparentales vivaient sous le seuil de faible revenu alors que c'était le cas de 56 % des familles monoparentales (tableau 3).

Tableau 2

Proportion de familles avec enfants à faible revenu (avant impôt) selon la situation familiale, Canada, 1980-1999

	%	
	Famille biparentale	Mère seule
1980	9,2	57,3
1985	11,4	60,9
1990	9,4	58,2
1995	12,8	56,8
1999	10,4	51,8

Source : Conseil national du bien-être social (1999). *Profil de pauvreté*.

Tableau 3

Proportion de familles avec enfants à faible revenu (avant impôt) selon la situation familiale, Québec, 1985 à 1996

	Biparentale	Monoparentale
	%	
1985	13,9	61,1
1990	12,7	53,5
1996	12,6	56,1

Source : Québec (1999). *Un portrait statistique des familles et des enfants*, Gouvernement du Québec (p. 182).

- Le travail des mères d'enfants d'âge préscolaire

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, environ 68 % des familles biparentales canadiennes comptaient deux parents actifs en 1996 alors qu'au Québec seulement, cette proportion s'établissait à 64 %. Cet état de fait traduit sans doute les stratégies d'organisation que les familles, et surtout les jeunes familles, mettent en place pour réduire l'incertitude liée aux difficultés grandissantes d'insertion professionnelle, à la précarisation de l'emploi et à la fragilité des unions.

L'évolution de la participation des mères de jeunes enfants au marché du travail témoigne en partie de ces stratégies. Si on regarde la participation des mères au marché du travail âgées de moins de 55 ans (tableau 4), on constate que le taux d'emploi de celles ayant des enfants d'âge préscolaire a connu une augmentation sans précédent, passant de 40 % en 1980 à 65 % en 2002. On constate aussi que l'écart qui s'était creusé entre les mères de familles monoparentales et celles de familles biparentales au cours des années 1980 et la première moitié des années 1990 s'est rétréci dans la deuxième moitié des années 1990, quoique les mères de familles biparentales soient davantage présentes sur le marché du travail.

Tableau 4

Proportion de mères en emploi selon la situation familiale et l'âge du plus jeune enfant, Canada, 1980-2002

	Famille monoparentale		Famille biparentale		Ensemble
	Enfant 0-3 ans	Enfant 3-5 ans	Enfant 0-3 ans	Enfant 3-5 ans	Enfant 0-5 ans
	%				
1980	36,3	50,6	37,1	44,7	40,2
1985	34,1	46,8	47,9	52,8	48,9
1990	31,5	49,8	55,8	61,4	56,1
1995	29,1	41,9	59,8	64,4	58,3
2002	46,7	59,5	64,1	69,9	64,9

Source : Statistique Canada (2003). *Femmes au Canada : une mise à jour du chapitre sur le travail*.

Au Québec, le taux d'activité des mères âgées de 20 à 44 ans ayant des enfants de moins de 6 ans est passé de 30 % en 1976 à 73 % en 2002, alors que celui des femmes sans enfants appartenant au même groupe d'âge passe de 75 % à 85 % (Drouin et autres, 2004).

La famille en mouvement : le point de vue des enfants

Nous allons maintenant regarder comment les changements que nous venons de brosser à grands traits sur une période d'environ trente ans se vivent par une cohorte d'enfants nés au Québec à la fin des années 1990. Pour ce faire, nous utiliserons les données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* réalisée annuellement auprès d'un échantillon d'environ 2 000 enfants. Les données utilisées proviennent des cinq premiers passages de l'ÉLDEQ, c'est-à-dire ceux qui ont été réalisés entre 1998 et 2002.

- Parcours familial des enfants de la naissance à l'âge d'environ 4 ans

Si on prend en compte la situation des enfants à chacun des passages de l'enquête et qu'on cherche à voir la proportion de ceux qui, au bout de 4 années, ont vécu, à un moment ou à un autre, une situation de monoparentalité, on obtient 22 %. Si on exclut les enfants qui sont demeurés en situation de monoparentalité tout au long de la période (soit 4 %), ce sont environ 18 % des enfants qui auraient vu leurs parents rompre pendant la petite enfance. (Précisons que ces estimations sont basées sur la situation familiale de l'enfant à chacun des passages ce qui exclut ceux qui auraient vécu des recompositions temporaires ou encore des séparations temporaires de leurs parents.)

Tableau 5

Parcours familial des enfants entre la naissance et l'âge d'environ 4 ans, Québec 1998-2002

	%
Famille biparentale intacte	77,9
Famille monoparentale	3,8

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ, 1998-2002*.

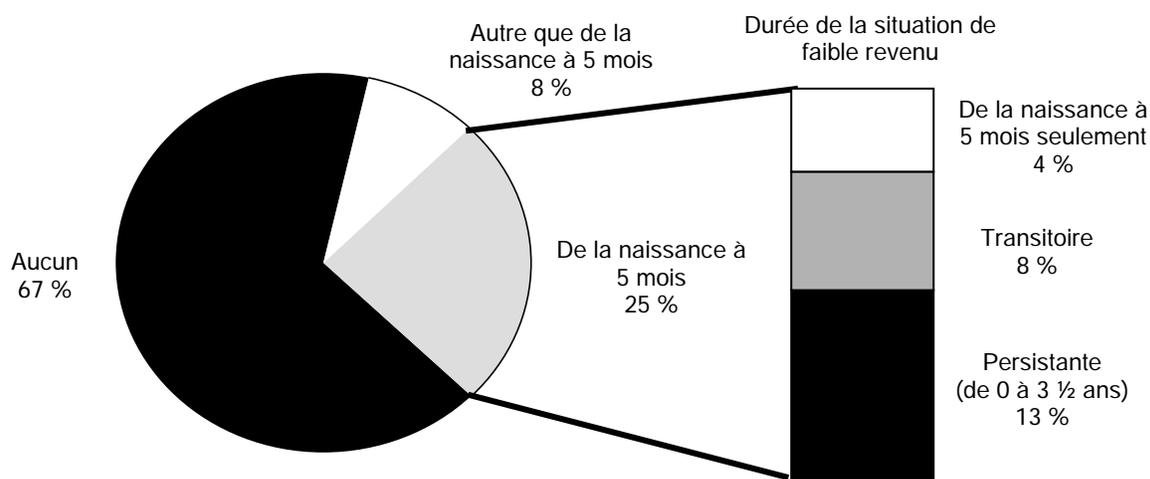
Maintenant, si on considère le temps passé en situation de monoparentalité peu d'enfants se retrouvent dans cette situation de manière persistante; en effet, environ 4 % d'entre eux vont naître et demeurer dans une telle situation durant toute la petite enfance. Par contre, ce sont 16 % de tous les enfants qui vont vivre cette expérience pendant au moins deux périodes consécutives. Précisons ici que des travaux précédents réalisés à partir des données de l'ÉLDEQ nous ont permis d'estimer à environ 9 % la proportion d'enfants ayant vu le jour dans une famille monoparentale à la fin des années 1990.

- Conditions de vie des familles durant la petite enfance

En examinant les conditions de vie des familles, on constate que la petite enfance constitue un période de transition pour plusieurs enfants nés au Québec à la fin des années 1990. Comme on peut le voir à la figure 2, la majorité des enfants ont vu le jour dans des conditions économiques relativement favorables et y sont demeurés jusqu'à l'âge d'environ 3 ½ ans. Par contre, le tiers d'entre eux ont vécu dans un ménage dont la situation économique s'est détériorée à un moment ou l'autre de l'histoire familiale. Parmi ceux-ci, 13 % ont vécu dans une situation économique défavorable de manière persistante.

Figure 2

Moment et durée de la situation de faible revenu chez les enfants de leur naissance à l'âge d'environ 3 ½ ans, Québec 1998-2001



Source : H. Desrosiers, L. Gingras, G. Neill et N. Vachon (2004). « Conditions économiques, travail des mères et services de garde. Quand argent rime avec bonne journée maman! » dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ, 1998-2002) - De la naissance à 4 ans*, Institut de la statistique du Québec, vol. 3, fascicule 2, p. 3.

Parmi les facteurs associés aux sorties d'une situation de faible revenu, l'intégration continue et à plein temps des mères au marché du travail joue un rôle prépondérant. Certains changements familiaux jouent également un rôle-clé, les enfants ayant vécu dans une famille monoparentale depuis la naissance ou encore ceux ayant vu leurs parents se séparer ont moins de chance de quitter une situation de faible revenu.

- Situation en emploi des parents selon la situation familiale

L'évolution de la situation en emploi des parents selon le type de famille illustre aussi, en partie, les changements auxquels les familles doivent s'adapter pendant que les enfants sont tout petits. Parmi les familles biparentales stables, qui représentent, comme on l'a vu plus tôt, environ 78 % de l'ensemble des familles ayant donné naissance à un enfant à la fin des années 1990, environ 38 % d'entre elles ont dû composer avec des changements quant à la présence en emploi des parents (tableau 6). Ces chiffres ne tiennent pas compte des changements d'emploi ou encore du nombre d'heures travaillées par les parents. Des analyses précédentes réalisées à partir des données de l'ÉLDEQ ont montré que 2 mères sur 3 avaient intégré ou réintégré le marché du travail dans les douze mois suivant la naissance de l'enfant et que parmi celles-ci, seulement 3 sur 10 étaient arrivées à s'y maintenir de manière continue et à temps plein au moment où l'enfant était âgé d'environ 4 ans (Desrosiers, Gingras, Neill & Vachon, 2004).

Tableau 6
Présence en emploi¹ des parents selon la situation familiale, Québec, 1998-2002

	Famille biparentale stable	Famille monoparentale stable
	%	
2 parents en emploi	53,0	-
1 parent en emploi	8,2	19,7
Aucun parent en emploi	0,3	31,0

1. Estimations basées sur la présence en emploi au cours des 12 mois précédant l'enquête pour chacun des cinq premiers passages de l'ÉLDEQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ, 1998-2002*.

Autres différences à noter ici : l'écart marqué entre les familles biparentales stables n'ayant bénéficié d'aucun revenu de travail pendant la période étudiée et les familles monoparentales stables dans la même situation.

Ces quelques résultats rapidement présentés montrent que plusieurs changements peuvent venir affecter la vie des familles dans les premières années entourant la venue d'un enfant. Les entrées/sorties d'unions ou encore les entrées/sorties du marché du travail par exemple constituent autant d'évènements qui peuvent affecter les conditions de vie des parents et, par conséquent, les conditions d'exercice du rôle de parent.

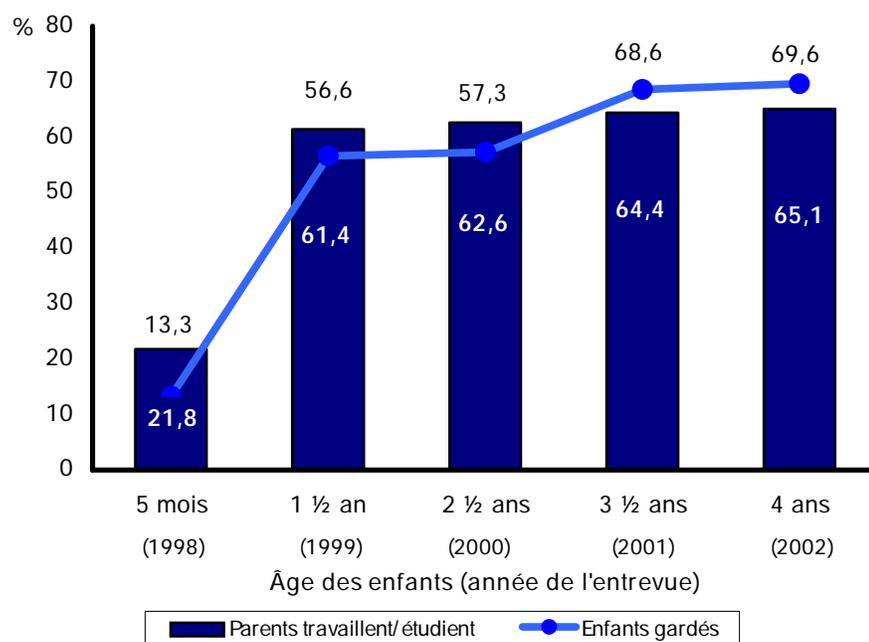
- Fréquentation des services de garde¹

L'augmentation du taux d'activité des mères de jeunes enfants observée au cours des années 1970 a entraîné une hausse appréciable de la demande dans les services de garde. Pour y faire face, le gouvernement québécois crée, dès 1980, l'Office des services de garde à l'enfance chargé de coordonner, promouvoir et contrôler l'organisation et le développement des services de garde régis par la Loi. En s'appuyant notamment sur le réseau des garderies à but non lucratif, le Québec se dote, à la fin des années 1990, d'un réseau de services de garde éducatifs à contribution réduite visant non seulement à favoriser la conciliation famille/travail mais aussi à permettre aux enfants d'âge préscolaire de bénéficier d'un environnement propice à l'acquisition d'habiletés nécessaires à l'adaptation sociale et à la réussite scolaire. Les changements apportés dans la vocation des services de garde au Québec sont majeurs : on s'intéresse désormais au développement des enfants en mettant de l'avant un programme éducatif commun.

1. La majeure partie des analyses portant sur la fréquentation des services de garde ont été présentées dans: H. Desrosiers, L. Gingras, G. Neill et N. Nachon, 2004.

Une analyse des données des cinq premiers passages de l'ÉLDEQ révèle que la fréquentation des services de garde a plus que quadruplé entre le premier et le second passage de l'enquête, ce qui correspond sans doute au retour en emploi des mères (figure 3). Jusqu'à l'âge d'environ 2 ½ ans, la proportion de parents travaillant ou étudiant au moment de chaque entrevue est supérieure à celle des enfants insérés dans un milieu de garde. Certains facteurs comme l'horaire de travail en alternance des parents (que cela soit par choix ou non) ou encore la non-déclaration de services de garde fournis par une personne apparentée (par exemple les grands-parents) peuvent expliquer ce résultat.

Figure 3
Proportion d'enfants dont les parents travaillent ou étudient et proportion d'enfants fréquentant un service de garde selon l'âge, Québec, 1998-2002

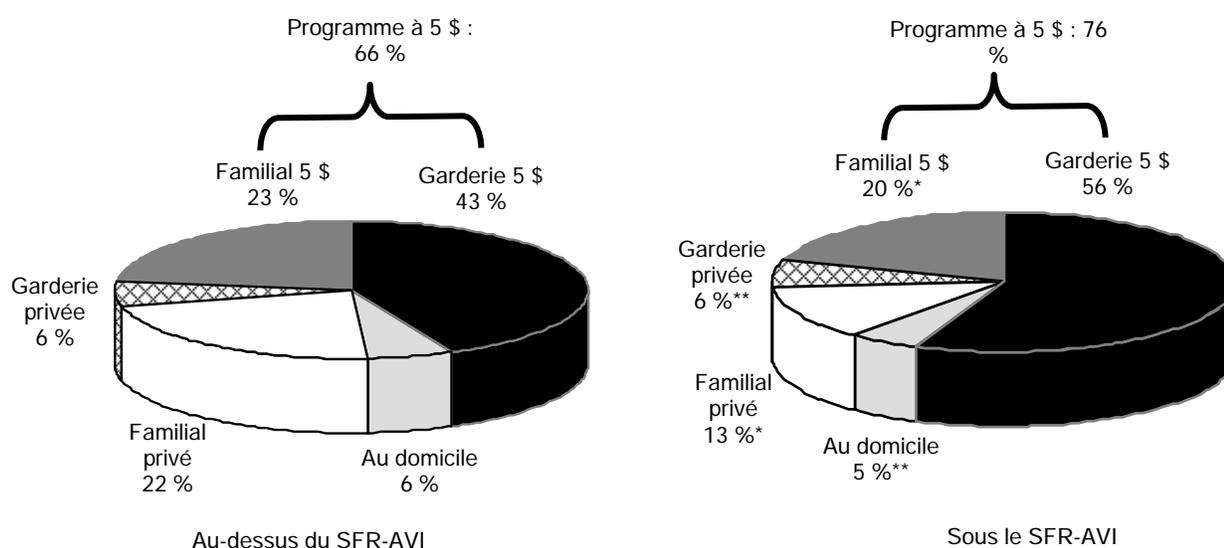


Source : H. Desrosiers, L. Gingras, G. Neill et N. Vachon. 2004. « Conditions économiques, travail des mères et services de garde. Quand argent rime avec bonne journée maman! » dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ, 1998-2002) - De la naissance à 4 ans*. Institut de la statistique du Québec, vol. 3, fascicule 2, p. 7.

Au moment où les enfants atteignent l'âge de 3 ½ ans un profil inverse se dessine. Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que tous les enfants de l'ÉLDEQ sont devenus admissibles au programme de services de garde éducatifs à contribution réduite à partir de 2000 et que le fait d'avoir accès à une telle place a pu faire en sorte que des parents y aient recours, même s'ils n'étaient pas en emploi ou aux études au moment de l'enquête. Au cinquième passage de l'ÉLDEQ, c'est-à-dire au moment où les enfants sont âgés d'environ 4 ans, 70 % d'entre eux fréquentent un service de garde.

Qu'en est-il de l'utilisation des services de garde selon le niveau de suffisance de revenu. En 2002, c'est-à-dire au moment où les enfants sont âgés d'environ 4 ans, 53 % des enfants de familles à faible revenu fréquentaient un service de garde, comparativement à 74 % pour ceux dont les revenus se situaient au-dessus du seuil de faible revenu. Le fait que les enfants des familles à faible revenu soient moins enclins à fréquenter un service de garde au moment de l'enquête s'explique sans doute par le fait que leurs parents sont moins bien intégrés au marché de l'emploi ou présentent des trajectoires d'emploi plus discontinues.

Figure 4
Modalités de garde régulière utilisées par les enfants vers l'âge de 4 ans, selon que le ménage se situe ou non sous le seuil de faible revenu avant impôt Québec, 2002



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : H. Desrosiers, L. Gingras, G. Neill et N. Vachon. 2004. « Conditions économiques, travail des mères et services de garde. Quand argent rime avec bonne journée maman! » dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ, 1998-2002) - De la naissance à 4 ans*. Institut de la statistique du Québec, vol. 3, fascicule 2, p. 10.

Ce graphique montre que parmi les enfants des familles à faible revenu, 76 % utilisent des services à contribution réduite comparativement à 66 % pour les autres enfants. Par ailleurs, parmi les parents utilisateurs de services de garde à contribution réduite on a trouvé que 40 % de ceux à faible revenu et 20 % des mieux nantis n'étaient pas en emploi ou aux études au moment de l'enquête.

On peut voir là l'utilité des services de garde peu coûteux comme élément de stratégie permettant d'atteindre des groupes d'enfants moins favorisés ou encore de prévenir l'appauvrissement d'autres familles un peu mieux nanties. En effet, dans la mesure où ils permettent à certains parents, et en particulier aux mères dont le revenu est insuffisant ou encore moyen, de s'investir davantage dans la recherche d'un emploi ou de participer à des activités de formation, les services de garde à

contribution réduite peuvent constituer un élément clé d'une stratégie de lutte contre la pauvreté chez les jeunes familles.

- Horaire atypique de travail des parents et utilisation des services de garde

Une étude portant sur l'utilisation des services de garde alors que les enfants de l'ÉLDEQ étaient âgés de 2 ½ ans montre que parmi les familles y ayant recours qui, je vous le rappelle, représentaient environ 57 % de tous les enfants de l'ÉLDEQ, 17 % vivaient dans une famille biparentale où les deux parents avaient des horaires de travail atypiques alors que 5,3 % d'entre eux vivaient dans une famille monoparentale dont le parent seul occupait un emploi dont l'horaire de travail était atypique (Rochette et Deslauriers, 2002). Ce sont donc 13 % de tous les enfants nés au Québec à la fin des années 1990 qui vivaient au sein d'une famille dont le parent seul ou les deux parents avaient un horaire de travail atypique alors qu'ils étaient âgés d'environ 2 ½ ans.

Dans la mesure où on assiste à une importante croissance de l'emploi atypique, on peut penser que la proportion d'enfants d'âge préscolaire vivant au sein d'une famille dont l'un ou l'autre parent occupe un emploi dont l'horaire est atypique va également croître. Pour les familles dont le régime de travail est mixte, que cela soit par choix ou par contrainte, les parents sont en meilleure position pour réduire le nombre d'heures que passent les enfants dans un service de garde. Dans les familles où le parent seul ou les deux parents ont un régime de travail atypique, la gestion de la prise en charge des enfants peut constituer un défi quotidien dans le contexte où les services de garde éducatifs à contribution réduite par exemple offrent des services aux parents qui travaillent le jour pendant la semaine.

En guise de conclusion

Dans cette présentation, nous avons cherché à montrer comment les profonds changements ayant marqué l'évolution des familles au cours des trente dernières années se répercutent concrètement dans la vie des jeunes enfants et de leur famille au Québec. On peut penser que le contexte de changements rapides et multiples auquel les familles sont confrontées nécessite, de toute évidence, une certaine souplesse dans le développement et la mise en œuvre de politiques visant à soutenir les familles.

Dans le cas particulier des services de garde, le développement d'un réseau éducatif à contribution réduite à la fin des années 1990 au Québec est venu modifier la vocation de ce type de services puisque au delà des impératifs liés à la conciliation famille/travail, on lui confère désormais un rôle d'éducation des enfants d'âge préscolaire. Le bien-être et le développement des enfants se retrouvent donc au cœur des enjeux concernant le développement de ce réseau.

Dans quelle mesure est-ce que les objectifs de soutien aux parents qui travaillent et de développement des enfants sont conciliables dans le cas particulier des familles où les parents ont un régime de travail atypique? Est-ce que l'ouverture de garderie de soir, de nuit ou de fin de semaine constitue une réponse à cette tendance lourde qu'est la croissance de l'emploi atypique? Est-il possible d'apporter des réponses diverses aux besoins divers des parents et des enfants? Voici quelques-unes des questions auxquelles le développement de tout réseau de services de garde éducatif se doit d'aborder.

Références bibliographiques

- ASSELIN, Suzanne. (2001). « La population active » dans : *Portrait social du Québec*, Institut de la statistique du Québec, Québec, chapitre 9, p. 217-243.
- CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL. 1999. *Profil de pauvreté*. Ottawa.
- DESROSIERS, Hélène, Lucie GINGRAS, Ghyslaine NEILL et Nahtalie VACHON (2004). « Conditions économiques, travail des mères et services de garde. Quand argent rime avec bonne journée maman! » dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ, 1998-2002) - De la naissance à 4 ans*, Institut de la statistique du Québec, volume 3, fascicule 2.
- DROUIN, Carl, Nathalie BIGRAS, Claire FOURNIER, Hélène DESROSIERS et Stéphane BERNARD (2004). *Grandir en qualité 2003. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 597 p.
- LAPIERRE-ADAMCYK, L. et C. CHARVET (1999). « L'union libre et le mariage : un bilan des travaux en démographie », *Cahier québécois de démographie*, volume 28, n° 1-2.
- LE BOURDAIS, Céline, Ghyslaine NEILL et Nicole MARCIL-GRATTON (2000). « L'effet du type d'union sur la stabilité des familles dites intactes », *Recherches sociographiques*, XLI (1).
- QUÉBEC (1999). *Un portrait statistique des familles et des enfants*, Gouvernement du Québec, Québec
- ROCHETTE, M. et J. DESLAURIERS (2002). « L'horaire de travail des parents, typique ou atypique et les modalités de garde des enfants » dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ, 1998-2002) - De la naissance à 29 mois*. Institut de la statistique du Québec, volume 2, numéro 10.
- STATISTIQUE CANADA (2003). *Femmes au Canada : une mise à jour du chapitre sur le travail*. Ottawa, Catalogue no. 89F0133XIF.